

*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*MARS 2021*

## 1. Informations paroissiales

- ❑ Les prochaines célébrations auront lieu en l'église Saint Maurice :
  - **samedi 06 mars 2021** à 17 h 00 (messe) ;
  - **samedi 20 mars 2021** à 17 h 00 (messe) ;
  - **samedi 27 mars 2021** à 16 h 30 (messe des Rameaux) ;
  - **vendredi 02 avril 2021** à 15 h 00 (célébration de la Passion).

- ❑ Quête pour le chauffage :

Nous adressons nos sincères remerciements à la population pour l'accueil réservé à la quête pour le chauffage de l'église. Il est toujours possible de déposer vos dons dans l'enveloppe jointe au bulletin du mois de février 2021, à remettre soit à la mairie, soit au domicile de Vincent MUNCK.

- ❑ Restauration intérieure de la chapelle Sainte Affre :

Les travaux de restauration des trois autels ont commencé. Ils parachèveront cette belle œuvre de préservation de notre chapelle que l'on pourra admirer au printemps.

Nous remercions sincèrement les généreux donateurs et rappelons qu'il est toujours possible de faire un don par chèque libellé à l'ordre de la Fabrique de l'Eglise de Hirtzbach, à déposer à la mairie (un reçu fiscal est délivré pour tout don à partir de 15 €).

D'avance un grand merci !

- ❑ Référents paroissiaux (rappel) :

- Nos célébrants :

- Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél. : 03.89.89.44.55 ou 06.80.08.77.30) ;
- Robert TUMU (Tél. : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20).

- Nos personnes relais :

- Martine SCHWEIZER (Tél. : 07.87.96.25.19) ;
- Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;
- Gérard VERSINI, à contacter via la Mairie, en cas de décès.

Nous remercions sincèrement Samuel GRAFF pour les nombreuses années qu'il a consacrées bénévolement au service de la Paroisse.

Consultez le site internet : [www.coeur-du-sundgau.fr](http://www.coeur-du-sundgau.fr)

- ❑ Toute information nouvelle se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte de l'église.

**Ci-joint un bulletin d'information de votre communauté de paroisse.**

Nous adressons nos sincères remerciements à Alexia SCHWOB, porteuse bénévole du bulletin communal dans les rues de Carspach, de la Forge, du Château, des Vergers et du lotissement « La Forge » qui a effectué sa dernière tournée au mois de janvier. Elle sera remplacée par **Aline ZIMMERMANN** à compter du mois de février, que nous félicitons pour son engagement et à laquelle nous souhaitons la bienvenue.

Merci aux foyers concernés de lui réserver un bon accueil.

## **2. Balayage mécanisé**

Le premier balayage de l'année par engin spécialisé aura lieu le **jeudi 04 mars 2021** (sauf empêchement de dernière minute).

Ce service a de nouveau été confié à la Société « AFC Balayage » de MULHOUSE qui a présenté le meilleur rapport qualité/prix.

Comme de coutume, nous invitons la population à faciliter le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules en stationnement, le cas échéant.

## **3. Inscriptions à l'école maternelle**

Les inscriptions des enfants préparant leur entrée à l'école maternelle en septembre prochain (enfants nés en 2018) **sont reçues en mairie dès à présent, aux heures d'ouverture.**

Les parents concernés qui n'auraient pas reçu de convocation individuelle à domicile sont invités à se présenter en mairie dès que possible, afin de se faire remettre les documents nécessaires.

## **4. Commande groupée de terreau, engrais et jardinières**

Pour répondre à la demande de nombreux habitants, la Commune propose traditionnellement une commande groupée de terreau, d'engrais et de jardinières, afin de préparer sereinement la saison fleurie.

Nous invitons les personnes intéressées à passer leur commande au moyen du formulaire joint au présent bulletin, à déposer à la Mairie **pour le 29 mars 2021, dernier délai.**

### **Précisions importantes :**

- la gestion de cette commande est assurée par l'Association la Bougeotte de Hirtzbach.
- Les bulletins de commande devront **impérativement être accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre de La Bougeotte de HIRTZBACH (les règlements en espèces ne sont pas acceptés).**
- Pour des raisons d'organisation, aucune commande ne sera plus honorée au-delà du 29.03.2021.

## 5. Distillation

Avis aux bouilleurs de cru : une période de distillation sera ouverte durant les congés scolaires de printemps, soit **du 24 avril au 08 mai 2021**.

Par la suite, on pourra distiller hors congés scolaires, mais uniquement les mercredis et samedis, puis à nouveau tous les jours ouvrables en période de congés scolaires.

Les inscriptions sont reçues en mairie dès à présent (Tél. : 03.89.40.99.21).

## 6. Communiqué de la Communauté de Communes Sundgau

Dans le cadre de l'opération de vaccination mise en place à la salle de La Palestre à Altkirch, la Communauté de Communes propose d'acheminer gratuitement les habitants de plus de 75 ans ayant des difficultés pour se déplacer.

Conditions requises pour bénéficier de cette offre :

- habiter le [territoire](#) de la Communauté de Communes Sundgau ;
- avoir 75 ans ou plus ;
- PMR (quel que soit l'âge) : disposer de la carte mobilité à inclusion avec un taux d'incapacité d'au moins 80% + du certificat du médecin traitant autorisant la vaccination prioritaire.

Comment faire ?

Appeler directement les transports MOVEO au 09.82.55.00.30 de préférence le matin ou envoyer un e-mail à [contact@moveo.online](mailto:contact@moveo.online) :

- Le jour et l'heure de rendez-vous pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> injection au centre de vaccination à Altkirch sont communiqués par MOVEO (Pas besoin de s'inscrire en ligne sur la plateforme DOCTOLIB ou d'appeler le numéro indiqué par la CPAM).
- MOVEO fixe l'heure de rendez-vous à domicile pour une prise en charge à l'heure au centre de vaccination. Le temps estimé sur place est de maximum 1 heure avant le retour au domicile.

Plus d'informations sur le site internet de la Communauté de Communes Sundgau : rubrique « S'épanouir – Services à la personne » [Transport vers les centres de vaccination](#)

Pour les destinations vers les centres de vaccination hors CC Sundgau ou vers d'autres destinations au sein de la Communauté de Communes Sundgau, il est nécessaire d'adhérer au service.

## 7. Communiqué du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD 68)

Le CDAD 68 est un groupement d'intérêt public qui a pour mission de faciliter l'accès de tous au droit dans le département. A cet égard, il assure la mise en œuvre de plusieurs permanences juridiques et d'informations

gratuites dans le ressort des Tribunaux Judiciaires de COLMAR et de MULHOUSE.

- Vous avez besoin d'écrire ou de lire un courrier : vous serez mis en relation avec un écrivain public.
- Vous êtes victime : une association d'aide aux victimes est à votre disposition.
- Vous rencontrez un problème avec une administration : un délégué du défenseur des droits vous conseillera.
- Vous avez besoin d'un conseil juridique : vous pouvez consulter un avocat.
- Vous êtes une femme victime de violences : l'association CIDFF pourra vous venir en aide.
- Vous avez un conflit avec quelqu'un : un conciliateur de justice est à votre disposition.

Pour qui ? Tous les citoyens quels que soient leurs revenus, leur âge, leur nationalité,,...

Pouquoi ? Pour connaître vos droits et vos obligations pour vous aider dans vos démarches.

Comment ? En appelant ou en vous rendant dans l'un des lieux d'accès au droit.

Contact CDAD 68 : Tél. : 03.69.28.70.33

Email : [cdad-haut-rhin@justice.fr](mailto:cdad-haut-rhin@justice.fr)

Site internet : [informations-publiques.fr/actu/cdad68](http://informations-publiques.fr/actu/cdad68)

## **8. Vous avez un projet de construction**

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement de votre propriété : maison, abri de jardin, piscine, clôture...

Vous souhaitez agrandir votre construction : pergola, terrasse, garage...

Vous envisagez d'équiper votre toit de panneaux photovoltaïques ou solaires thermiques, de fenêtres de toit...

Vous souhaitez connaître la constructibilité d'un terrain...

... Le PETR Pays du Sundgau est le centre instructeur des autorisations d'urbanisme délégué de votre Commune.

Il est à votre disposition pour vous aider à mener votre projet et identifier les démarches administratives nécessaires.

Contact : Tél. : 03.89.25.99.15

Email : [ads@payssundgau.fr](mailto:ads@payssundgau.fr)

ou sur rendez-vous à ALTKIRCH, Quartier Plessier, Bâtiment 3, pour être accompagné dans votre démarche.

## **9. Cartes d'identité – passeport**

Rappelons que depuis quelques années, les demandes et renouvellements de cartes d'identité et passeports ne sont plus à déposer à la Mairie du village, mais dans les mairies spécialement habilitées et équipées à cet effet, c'est-à-dire ALTKIRCH, FERRETTE et DANNEMARIE pour les plus proches.

Le plus simple consiste à faire une pré-demande en ligne en se rendant sur le site internet : <https://ants.gouv.fr>

Se laisser guider, créer un compte et saisir la demande.

Puis

- imprimer le numéro de pré-demande qui est attribué au demandeur ;
- choisir la mairie de dépôt du dossier (généralement ALTKIRCH) ;
- rassembler les pièces justificatives (voir ci-dessous) ;
- prendre rendez-vous auprès de la Mairie d'ALTKIRCH (site internet [mairie-altkirch.fr](http://mairie-altkirch.fr) rubrique serviable) ou au 03.89.40.00.04 ;
- se présenter au guichet de la mairie avant le numéro de la pré-demande pour y déposer le dossier 'et procéder à la prise des empreintes digitales ;
- enfin retirer la carte d'identité auprès de ladite mairie.

**N.B. :** les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent retirer un formulaire papier auprès de n'importe quelle mairie.

Pour connaître la liste des pièces justificatives à joindre au dossier, se rendre sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

**Attention :** les cartes d'identité délivrées à partir de 2014 sont valables 15 ans et ne seront donc pas renouvelées avant l'échéance de 15 ans (ex. : une carte délivrée en 2014 ne peut être renouvelée qu'à partir de 2029).

Toutefois, si l'on peut justifier d'un voyage ou d'un travail à l'étranger, voire même présenter des preuves d'achats fréquents dans un pays limitrophe, la carte d'identité sera renouvelée à l'échéance de 10 ans (les pays étrangers ne reconnaissant pas la prolongation de la durée de validité de la carte au-delà de 10 ans).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Mairie de HIRTZBACH (03.89.40.99.21) ou mieux d'ALTKIRCH (03.89.40.00.04).

## **10. Initiative locale : proposition de parcours poétique**

Pour égayer la triste période que nous traversons, préparer le retour du printemps et mettre un peu de baume au cœur des Hirtzbachois, les membres du Conseil Municipal vous invitent à participer à un parcours poétique à travers le village, au gré de ses rues et jardins.

Concrètement, des ardoises sur lesquelles ont été écrits une poésie, une maxime, un dicton ou une citation sont proposées gratuitement aux habitants qui le souhaitent, afin d'être installées sur les façades ou dans les jardins **pour être bien visibles** (condition absolue !) des passants, visiteurs et touristes de passages.

Ces ardoises, en quantité limitée, **peuvent être retirées en mairie par toute personne intéressée** qui pourra choisir librement le texte qui lui convient, **à partir du lundi 15 mars 2021**.

Alors laissez-vous tenter, n'hésitez pas, ces ardoises n'attendent que vous et feront le bonheur des passants !

## **11. Remerciements**

- ❑ Sonia HARTMANN remercie les nombreuses personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son 85<sup>ème</sup> anniversaire.

Elle exprime tout particulièrement sa reconnaissance à M. le Maire et ses adjoints, au Crédit Mutuel, au Restaurant « Les Trois Vallées » de Hirsingue, à ses voisins et amis, sans oublier sa famille.

- ❑ Le remerciement publié dans le bulletin du mois de février 2021 comportait une erreur. En effet, nous avons « rajeuni » Margot MEYER qui a fêté non pas son 80<sup>ème</sup> mais son **85<sup>ème</sup>** anniversaire ! Nous la prions de bien vouloir nous en excuser.

- ❑ Yolande UEBERSCHLAG, ses enfants et sa famille ont été touchés par les nombreuses marques de sympathie et de compassion, ainsi que par les témoignages de soutien qui leur ont été adressés suite au décès de leur cher époux, papa, papi et parent, Georges UEBERSCHLAG.

Ils remercient en particulier la municipalité, le Père Robert, la Chorale et l'organiste, ainsi que les voisins, amis et personnes qui ont connu et aimé leur cher défunt.

## **12. Etat civil**

- ❑ Naissance :

Le 02 février 2021 à MULHOUSE est né Antoine, premier enfant de Gilles SCHERRER et Estelle MONJOIN, demeurant ensemble 7 rue de la Forge.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

- ❑ Décès

Le 31 janvier 2021 à COLMAR s'est éteint Georges UEBERSCHLAG, à l'âge de 75 ans.

### **13. Les grands anniversaires du mois de mars 2021**

66 ans :	M. SCHMITT	Bernard
	Mme YALAY	Fidan née ARSLAN
67 ans :	Mme SCHATNER	Yvette
68 ans :	Mme GOEPFERT	Monique née WOLFF
70 ans :	M. MUNCK	Jean-Claude
	Mme GUR	Rosalie née PFLIEGER
71 ans :	Mme WININGER	Marlène née LITZLER
73 ans :	M. MEYER	Jean-Marie
75 ans :	M. HILLENWECK	Gilbert
76 ans :	M. MISLIN	Paul
	M. SCHURCK	Joseph
77 ans :	M. MECKER	Jean-Pierre
78 ans :	Mme MUTTENZER	Irène née PFLEGER
81 ans :	Mme KUBLER	Mariette née HABY
	M. MIAL	M'hamed
88 ans :	M. RICH	René
	M. ROSSE	Charles
93 ans :	Mme FELLMANN	Marguerite née SPECKLIN



#### **Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH**

**Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40**

**Courriel : [mairie@hirtzbach.fr](mailto:mairie@hirtzbach.fr)**

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30 (18h lors couvre-feu).



## COMMUNE DE HIRTZBACH



### PREPARATION DU FLEURISSEMENT ETE 2021

Pour répondre à la demande de nombreux habitants, la Commune reconduit une commande groupée de terreau, d'engrais et de jardinières afin de préparer sereinement la saison fleurie 2021.

#### Produits et tarifs proposés :

- |   |   |                    |
|---|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Terreau universel – sac de 70 l                  | : | 7,00 € TTC le sac  |
| <input type="checkbox"/> Engrais « Hakaphos rouge » en poudre             | : | 5,00 € TTC le kg   |
| <input type="checkbox"/> Jardinière plastique munie d'une réserve d'eau : |   |                    |
| - en longueur 1 mètre   | : | 17,00 € TTC pièce  |
| - en longueur 0,80 mètre  | : | 15,00 € TTC pièce  |
| <input type="checkbox"/> Support jardinière en kit                        | : | 10,00 € TTC le kit |

Les commandes peuvent être passées au moyen du talon ci-dessous à déposer **à la Mairie pour le 29 mars 2021, dernier délai.** (Attention, aucune commande ne sera honorée au-delà du 29.03.2021 !)

**Joindre impérativement un chèque libellé au nom de La Bougeotte de HIRTZBACH.**

✂-----  
Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

passer commande de :

_____	sac(s) de terreau universel	à	7,00 € TTC	=	..... €
_____	kilo(s) d'engrais en poudre	à	5,00 € TTC	=	..... €
_____	jardinière(s) 1 mètre	à	17,00 € TTC	=	..... €
_____	jardinière(s) 0,80 mètre	à	15,00 € TTC	=	..... €
_____	kit(s) support de jardinière	à	10,00 € TTC	=	..... €

**Montant total de la commande** \_\_\_\_\_ €

**Joindre impérativement  
un chèque libellé au nom de  
la Bougeotte de HIRTZBACH.**

HIRTZBACH, le .....  
(signature)